

- Public ciblé :

Niveau intermédiaire à expert

- **Prérequis**: il est recommandé d'avoir validé une formation en droit, 3 ans d'expérience professionnelle et des connaissances de base dans la matière traitée.
- **Evaluation**: QCM en fin de cycle permettant d'obtenir une attestation de formation

- Tarifs*:

Par module : 180€ TTC

Pour l'ensemble du cycle (soit les 6 modules) : 960€ TTC

Pour l'ensemble du cycle + module 7 : 1000€ TTC

*Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le <u>FIF-PL</u>

Programme détaillé et inscription

ONCURRENCE - 7 modules à l'EFB

Jeudi 10 octobre 2019 de 14h à 18h - Les ententes

Jeudi 17 octobre 2019 de 14h à 18h - Les abus de domination

Lundi 18 novembre 2019 de 14h à 18h - Le contrôle des concentrations

Jeudi 21 novembre 2019 de 14h à 18h - Les enquêtes

Mercredi 27 novembre 2019 de 14h à 18h - Les procédures devant les autorités de concurrence Jeudi 5 décembre 2019 de 14h à 18h - La réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles

Lundi 9 décembre 2019 de 14h à 18h (module optionnel) - Les pratiques restrictives de concurrence

Formation ouverte à l'ensemble des barreaux, aux représentants d'entreprises même non membres du Cercle Montesquieu et aux magistrats.







Jeudi 10 octobre 2019 de 14h à 18h Module 1 - Les ententes

Intervenants:

- Emmanuelle Claudel, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- Guillaume Perret, rapporteur à l'Autorité de la concurrence
- Thomas Picot, avocat (Jeantet)

Contenu pédagogique :

- Qu'est-ce qu'une entente?
- Ententes horizontales
- Ententes verticales
- Comment déterminer l'objet ou l'effet sur le marché d'un accord ?
- Exemptions individuelles, par catégories, principaux règlements d'exemption
- Clauses noires, clauses grises... Influence du droit des ententes sur les contrats commerciaux
- Participation à une association professionnelle ou sectorielle: quelles règles de partage des informations ? Quid du lobbying de ces associations et risques de Cartel ?

Compétences retirées :

- Maîtriser les risques et les opportunités associés à la prohibition des ententes
- Assurer la conformité d'un projet au droit des ententes



Jeudi 17 octobre 2019 de 14h à 18h Module 2 - Les abus de domination

Intervenants:

- Anne-Sophie Choné-Grimaldi, professeur à l'université Paris Nanterre
- Caroline Teyssié, rapporteure à l'Autorité de la concurrence
- Patrick Hubert, avocat (Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP)
- Malik Idri, avocat (Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP)
- Laurent Binet, directeur juridique, EDF

Contenu pédagogique :

- Qu'est-ce qu'une position dominante, comment définir les marchés et la position des acteurs ?
- Comment caractériser l'abus ? Pratique de dénigrement d'un opérateur dominant / Abus de position dominante automatique
- Démonstration du dommage à l'économie et enjeu
- Qu'est-ce qu'un avantage sans contrepartie, un déséquilibre significatif?
- Mesures préventives et correctrices

Compétences retirées :

- · Identifier une situation de position dominante ou de dépendance économique
- Prévenir les abus
- Maîtriser les risques associés à la prohibition des abus



Lundi 18 novembre 2019 de 14h à 18h Module 3 - Le contrôle des concentrations

Intervenants:

- Catherine Prieto, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Autorité de la concurrence
- Wladimir Soltmann, rapporteur à l'Autorité de la concurrence
- Antoine Winckler, avocat, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP
- Luc Corbillé, directeur juridique, Total Direct Energie

Contenu pédagogique :

- Qu'est-ce qu'une opération de concentration ? Fusion, prise de contrôle...
- Procédures de contrôle (Autorité de la concurrence et Commission européenne) : notification, déroulement, confidentialité, suspension de l'opération, gun jumping...
- · Critères d'appréciation de la concentration, bilan concurrentiel
- Issue de la procédure : autorisation, interdiction, mesures de compensation, suivi de l'opération...

Compétences retirées :

- Assurer la conformité d'une opération de concentration
- Appréhender correctement le déroulement d'une procédure de contrôle et savoir dialoguer efficacement avec les autorités de concurrence
- Maîtriser les outils pour obtenir l'autorisation d'une opération de concentration



Jeudi 21 novembre 2019 de 14h à 18h Module 4 - Les enquêtes

Intervenants:

- Erwann Kerguelen, rapporteur à l'Autorité de la concurrence
- Anne-Laure-Hélène des Ylouses, avocat (Fieldfisher)
- Anton Carniaux, directeur juridique, Samsung

Contenu pédagogique :

- Procédure
- Perquisitions, administratives et judiciaires, pouvoirs des enquêteurs, intervention d'autres autorités...
- Droits de la défense
- Secret des affaires
- Voies de recours

Compétences retirées :

- Connaître les différents types d'enquêtes et les pouvoirs des enquêteurs
- Maîtriser les bonnes pratiques à adopter pendant et à l'issue de l'enquête



Mercredi 27 novembre 2019 de 14h à 18h

Module 5 - Les procédures devant les autorités de concurrence

Intervenants:

- Francesco Martucci, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
- Charlotte Noury, rapporteure à l'Autorité de la concurrence
- Franck Audran, avocat (Gide)
- Hélène Vey-Morit, avocat (Gide)
- Frédérick Amiel, directeur juridique, Suez

Contenu pédagogique :

- Rôle de la notification de griefs
- Spécificités des mesures conservatoires et des injonctions
- Procédures négociées : transaction, engagements et clémence
- Calcul des amendes
- Procès équitable
- Voies de recours

Compétences retirées :

- Comprendre les procédures devant les autorités de concurrence et les risques associés
- Maîtriser les mesures à mettre en œuvre avant, pendant et à l'issue de la procédure
- · Comprendre les avantages des procédures négociées et disposer des outils pour les mettre en œuvre



Jeudi 5 décembre 2019 de 14h à 18h

Module 6 - La réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles

Intervenants:

- Rafael Amaro, professeur à l'université de Caen Normandie
- Nathalie Dostert, vice-présidente du Tribunal de Commerce de Paris
- Pascal Wilhelm, avocat (Wilhelm & Associés)
- Jean-François Laborde, expert
- Gabriel Lluch, directeur juridique, Orange

Contenu pédagogique :

- Actions en réparation : typologie, prescription...
- Qualification du lien de causalité
- Conflits de lois et de juridiction
- Préjudice : typologie, évaluation, « actualisation »
- Accès au dossier des autorités de concurrence
- Recours aux expertises et data room

Compétences retirées :

• Savoir préparer et gérer une action en réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles



Lundi 9 décembre 2019 de 14h à 18h

Module 7 (optionnel) - Les pratiques restrictives de concurrence

Intervenants:

- Muriel Chagny, professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- François de Maublanc, président de chambre au Tribunal de Commerce de Paris
- Joseph Vogel, avocat (Vogel&Vogel)
- Muriel Suarez, directeur juridique, Coty
- Olivier Sautel, associé, Deloitte

Contenu pédagogique :

- Qu'est-ce qu'une relation commerciale établie ?
- Qu'est-ce qu'une rupture brutale ? Différence avec la rupture abusive. Rupture totale, rupture partielle
- Qu'est-ce qu'un préavis suffisant ?
- Qu'est-ce qu'un déséquilibre significatif?
- Types de préjudices réparables
- Evaluation du préjudice
- Conséquences de la réforme

Compétences retirées :

- Savoir mettre fin à une relation commerciale établie en évitant la rupture
- Préparer et gérer un contentieux de rupture brutale
- · Identifier, éviter ou réparer un déséquilibre significatif